



Augmentation de charge de travail suite à annonce de démission

Par Invisible

Bonjour,

Je suis en CDD, mon contrat se termine dans environ 6 mois et j'ai été reçu en CDI dans une autre entreprise. Sur mon poste actuel, je travaille à temps plein sur un projet qui se termine dans 6 mois (en même temps que mon CDD). Je compte partir dans environ 1 mois. En annonçant ma démission à mon manager, ce dernier insiste pour que je finisse tout le travail sur le projet avant que je parte; c'est-à-dire, qu'il veut que je finalise 6 mois de travaux en 1 mois. Cela est-il légal? Si non, quelle démarche dois-je effectuer?

Merci

Par morobar

Bonjour,
c'est-à-dire, qu'il veut que je finalise 6 mois de travaux en 1 mois.
Possible si votre prénom est SUPERMAN.
Cela est-il légal
De demander ?? OUI
Il peut aussi demander votre main ou votre voiture, mais vous n'êtes pas obligé d'accepter.
Si non, quelle démarche dois-je effectuer?
Maintenir votre démission à la date prévue puisque légitime pour conclure un CDI.